



Le PDG sous surveillance

L'Élysée réfléchit à **DISSOCIER LA FONCTION EN DEUX** : d'un côté un président du conseil d'administration non exécutif, de l'autre un directeur général.

LE MALAISE DE THALES inquiète jusqu'à l'Élysée. Il n'est cependant pas question de débarquer Luc Vigneron du groupe d'électronique. Un départ trop précipité serait un échec pour l'État, qui l'a mis en place. Mais une réflexion y aurait été lancée, selon nos informations, pour réformer la gouvernance du groupe en dissociant la fonction de PDG en deux, d'un côté un président du conseil d'administration non exécutif, de l'autre un directeur général.

Aboutira-t-elle à un projet ? On en est encore loin, selon un bon connaisseur du groupe. Luc Vigneron acceptera-t-il de son côté de se voir rogner une partie de son pouvoir ? Pas sûr non plus car le PDG n'a pas l'habitude de le partager. Il avait brutalement écarté François Quentin, un rival pour la tête du groupe, un temps annoncé comme numéro deux. Les prochains mois du patron du groupe vont être scrutés. Car les griefs s'accumulent autant en interne qu'en externe. Au ministère de la Défense, on commence à se plaindre des retards de livraison. « Les programmes doivent être délivrés à l'heure. C'est bien cela

le problème à l'heure actuelle chez Thales », explique-t-on de bonne source à « La Tribune ».

En attendant, on en sait un peu plus sur la rémunération de Luc Vigneron. En 2010, le PDG du groupe d'électronique touchera une rémunération de 700.000 euros (brut) ainsi qu'une part variable cible à 100 % de la rémunération fixe, avec un maximum de 137,5 % en cas de dépassement des objectifs.

**LUC VIGNERON
ACCEPTERA-T-IL DE SON
CÔTÉ DE SE
VOIR ROGNER
UNE PARTIE DE
SON POUVOIR ?**

■ RÉMUNÉRATION

L'année dernière, le PDG de Thales, arrivé le 19 mai 2009, a touché 716.600 euros : un fixe de 432.500 euros et une part variable de 284.100 euros. Sans compter, en tant que président du conseil, les jetons de présence (23.500 euros), que son prédécesseur avait renoncé à toucher, et des avantages en nature (1,1 million). En revanche, Luc Vigneron a renoncé en décembre aux 80.000 euros de stock-options qui lui avaient été attribuées. En interne, on lui reproche cette décision, estimant que « cela montre son peu de confiance en l'avenir de l'évolution de l'action Thales ». M.C.